

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 09 septembre 2021 à 20h00

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 09 septembre 2021 à 20h00 sous la présidence de Mr Christian Cogniard, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice exceptés :

Absentes excusées : Mme Géraldine Guillet (pouvoir à Mr Christian Cogniard) et Mme Elodie Pilardeau (pouvoir à Mr Christian Cogniard).

Absente : Mme Angèle Gabreau.

Secrétaire de séance : Mr Bruno Rochon.

1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2021.

Après quelques précisions, le compte rendu du conseil municipal du 08 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

2-TOUR D'HORIZON DU MAIRE

Mr le Maire fait part des réunions, évènements et manifestations divers intervenus depuis la dernière réunion du conseil :

- 10/07 : Conseil communautaire CCPR.
- 14/07 : Cérémonie patriotique de la fête nationale, les festivités du 13 ont été annulées suite aux intempéries.
- 17/07 : 1^{er} passage du jury du fleurissement.
- 20/07 : Réunion maire-adjoints.
- 22/07 : Passage du jury régional des villes et villages fleuris.
- 23/07 : Réunion sur le terrain avec l'entreprise Richard et Patrick Dié pour VRD micro-crèche.
- 26/07 : Signature chez Me Mangin de l'acte de vente du terrain à Mr et Mme Allart Jean-Pierre.
- 04/08 : Réunion avec Edith Allart et Anne Cuif pour mariages dans les jardins du musée (pass sanitaire).
- 11/08 : Rencontre avec Mr et Mme Doillon pour une demande d'achat d'une parcelle Allée des Jardins, pas de suite car erreur dans le numéro de parcelle.
- 20/08 : Visite des locaux Rue des Ecoles actuellement occupés par la CCPR à Mme Lovania Leclère.
- 22/08 : Cérémonie à la MARPA pour le centenaire de Blanche Thièfain.
- 24/08 : Réunion en mairie avec l'architecte, NRJ et le bureau d'études pour le problème de nuisances sonores chez Mr Jean-Pierre Allart dû à la pompe à chaleur. Une solution pour atténuer les nuisances à l'hiver est à l'étude.

- 25/08 : Constat des dégâts de l'effraction aux vestiaires du foot, dépôt de plainte à la gendarmerie de Rethel le 26/08. Les auteurs ont été identifiés et seront convoqués en gendarmerie. La déclaration à l'assurance a été faite, nous sommes en attente des devis.
- 30/08 : 2^{ème} passage du jury du fleurissement.
- 30/08 : Réunion maire-adjoints.
- 02/09 : Mr le Maire participe à la rentrée scolaire au collège de La Retourne (312 élèves) et au pôle scolaire Verlaine (262 élèves) : problème de capacité dans les deux établissements mais surtout au collège.
- 02/09 : Réunion avec le Sous-Préfet, R.Averly et Mme Toury pour le dossier de la construction d'une 2^{ème} micro-crèche.
- 04/09 : Réunion avec la jeunesse (seulement 2 présentes).
- 07/09 : Réunion de préparation Octobre Rose du 17 octobre 2021.
- 09/09 : Réunion avec Mme Toury pour le projet micro-crèche et point finances de la commune.
- 09/09 : Assemblée générale de l'association Mémoire et Patrimoine.

Compte rendu des commissions et des travaux en cours

Cadre de vie, fleurissement et communication :

- *2 passages ont été effectués (le 17 juillet et le 30 août) dans le village afin de noter les maisons fleuris. Le classement sera communiqué prochainement.
- *passage du jury régional « villes et villages fleuris » le 22 juillet, résultat attendu courant septembre.
- *Le 24/09, une action « nettoyage des rues » sera effectuée par quelques classes du Pôle scolaire Verlaine.
- *Illuminations : achat de nouvelles décorations programmé en 2022.
- *Taille des haies : un nouveau rappel sera fait sur Junivill'Info et ensuite il faudra procéder aux courriers individuels.
- *Le socle et les nouvelles urnes du columbarium ont été posés dernièrement

Travaux et employés communaux:

- *Attente mise en place d'internet et de la téléphonie dans la nouvelle mairie.
- *Un test sonore a été réalisé pour mesure des décibels de la PAC de la mairie, un nouveau test sera réalisé courant octobre.
- *Les portes coulissantes de la nouvelle mairie sont fonctionnelles.
- *Voirie : Eric Emon doit prendre contact avec la CCPR pour réalisation des enrobés au niveau des raccordements eau.
- *Pôle santé : problème de climatisation et de ventilation, Isidore Bermejo n'a plus la compétence et doit donc faire intervenir un sous-traitant, une réflexion est faite pour souscrire un contrat de maintenance.
- *Pôle santé : la porte « coté kinés » a été changée.
- *Rénovation logement du Château : salle de bain et les sanitaires sont en cours.

- Fêtes, cérémonies, Culture, Sport et Associations :

*Réunion conjointe mairie-jeunesse du 04/09/2021 : seulement 2 participantes, de ce fait l'association ne peut perdurer, celle-ci sera dissoute. Une réflexion sera à faire, lors de la prochaine commission, sur la future utilisation de la maison de la jeunesse « Louis Quiot ».

*Réunion conjointe en présence de M.C Devulder, Lionel Pinot et Mr le Maire pour l'organisation de la marche d'Octobre Rose ».

*Le déplacement en bus au festival mondial des marionnettes à Charleville aura lieu le 25 septembre 2021.

*Le programme des festivités en 2022 sera chargé, une réunion de la commission est prévue très prochainement.

- Commissions CCPR :

*Bertrand Jenin a participé une la commission « mobilité et transport » et il nous fait part d'un résumé de celle-ci :

-Explication du réseau « Pouce ».

-Ligne de covoiturage.

-Schéma directeur cyclable.

-Dossier fond de soutien vélo.

-Bornes électriques

*Les élus junivillois participants aux commissions de la CCPR regrettent la non diffusion des comptes rendus.

3-VENTE TERRAIN A Mr FABIEN SIMON.

La parcelle concernée mesure 94m2 et se situe devant sa maison. Le prix de vente est de 10 euros du m2. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour la désaffectation, le déclassement et la vente de ce terrain et donne tous pouvoirs au Maire pour signer l'acte de vente.

Cependant, une vérification doit-être effectuée concernant un poteau électrique.

4-PROJET DE MICRO-CRECHE.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal du 08 juillet 2021, Mr le Maire nous avait exposé le projet de construction d'une deuxième micro-crèche. Ce projet sera porté par la mairie mais calqué sur la même construction et le même fonctionnement que la première. Le conseil municipal avait émis un avis favorable à la poursuite de ce dossier.

Mr le Maire, suite à plusieurs réunions, revient avec des éléments financiers plus concrets. Le montant de ce projet se monte à 326 000 euros soit 271 667HT.

Ce projet est subventionné à hauteur de 70% d'un montant maximal de 235 000 euros HT soit 165 000 euros. A ceci est à ajouter le FCTVA pour un montant de

53 000 euros. Pour mener à bien ce projet, il nous faudrait donc emprunter la somme de 108 000 euros.

Nous pouvons réduire le montant en limitant les travaux de VRD.

Par contre, la commune, qui n'a pas la capacité pour emprunter, étudie donc la possibilité d'un prêt remboursable auprès de la CCPR voire d'une garantie.

Le conseil municipal, après avoir entendu tous les nouveaux éléments de ce dossier, émet un avis favorable (9 voix pour et 5 abstentions) pour laisser Mr le Maire avancer sur ce dossier et déposer celui-ci à la région Grand-Est.

5-DELIBERATIONS.

*Compte Epargne Temps pour les agents :

Suite à la validation par le comité technique du CDG08 le 25/08/21, le conseil municipal émet un avis favorable (14 voix pour) pour la mise en place du compte épargne temps.

6-QUESTIONS DIVERSES.

-Le conseil donne son accord pour louer les locaux occupés actuellement par la CCPR au 15 rue des Ecoles à Mme Leclère Lovania au tarif de 500 € par mois plus les charges avancées par la commune à lui répercuter (OM, etc.)

-Le conseil fixe l'horaire des réunions de conseil municipal à 20 h

-le conseil fixe les horaires de fermeture de l'éclairage public comme suit :

- du lundi au jeudi de 23 h à 6 h.

- du vendredi au dimanche de 24 h à 6 h.

-le conseil donne son accord pour que le magasin Tout Proche dépose son bac tri sélectif le long de la salle polyvalente avec un petit abri (à voir avec service technique)

-La Région Grand Est pouvant subventionner à hauteur de 50 % les matériels de protection et de vidéo, voir si possibilité d'acquérir avec ce dispositif d'aide des caméras de chasseurs pour surveiller certains lieux communaux

-le conseil ne donne pas suite à une demande de mise à disposition d'un terrain pour pratiquer l'Airsoft

-Demande de locaux formulée par l'association « Mémoire et patrimoine » afin d'y entreposer les archives : nous allons étudier la possibilité d'allouer une salle.

-Situation budgétaire 2021 : Mr le Maire nous fera un point détaillé lors du prochain conseil municipal.

-Respect des riverains au regard des obligations d'entretien du domaine public au droit de leurs immeubles.

-Conditions d'accès des riverains du pôle scolaire pendant les horaires d'interdiction (à préciser sur l'arrêté)

-Balayage mécanisé des rues : demander à la CCPR d'intervenir avant les horaires du matin des établissements scolaires.

- Engager une réflexion sur le renforcement de la circulation en agglomération (dispositifs de ralentissement, neutralisation des places de stationnement aux abords des carrefours et autres).
- Services techniques : critères d'interventions au droit de certains immeubles privés à définir.
- Mr le Maire nous fait un point sur les permis de construire délivrés.
- Une remarque générale est faite par l'ensemble du conseil sur l'odeur de l'eau potable.

La séance est levée à 23h00.